

SPORTS

LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA VILLE

MANTES-LA-JOLIE, VILLE DE SPORT

Avec plus de 10 000 pratiquants, dont 6 000 sont licenciés dans l'une des 55 associations sportives de la ville, Mantes-la-Jolie est résolument une ville de sport !

Pour encourager l'excellence sportive et mettre le sport à la portée du plus grand nombre, la Ville met en place chaque année de nombreux dispositifs d'accompagnement ouverts à tous. Elle organise seule ou en partenariat, des événements sportifs tout au long de l'année.

Elle accompagne également les associations sportives de son territoire et les aide à développer leurs activités.

Dans la même logique, la collectivité poursuit une politique d'investissements pour moderniser et développer ses équipements sportifs, à l'image de la nouvelle piste d'athlétisme du Stade Jean-Paul David (projet 2022 - 1.5 M€) ou le Nouveau Gymnase (proche du Nouveau Collège), votés par le Conseil Municipal.

En parallèle, la Ville soutient des dispositifs favorisant la pratique du sport pour tous et organise des temps forts en partenariat étroit avec l'Office Municipal des Sports de la Ville (OMS), pour mettre à l'honneur les sportifs et les associations mantaise, comme le **Trophée des sportifs**, les **Rencontres Sports & Culture**, la journée "**Découvre mon sport, ma passion**", ou encore le **Village des Sports** organisé chaque année.

C'est avec plus de 80 installations sportives, parmi lesquelles un stade nautique, des gymnases, un pôle aquatique, des terrains de football ou nouvellement, ceux "multisports", que la pratique du sport sur notre territoire continue à se développer davantage.



En 2024, la France organisera le plus grand événement sportif de la planète et Mantes-la-Jolie, terre de sports, participera à cette fête exceptionnelle ! En effet, la municipalité a obtenu l'année dernière le prestigieux label « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui vient récompenser la politique portée en faveur du sport.

Ce label permet aux territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

Il permettra ainsi de célébrer les Jeux en organisant des événements ouverts au plus grand nombre dans le respect de l'environnement.

Le stade nautique international Didier Simond désigné centre de préparation pour les JO Paris 2024 !

Si les compétitions olympiques d'aviron se dérouleront à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) durant l'été 2024, un parfum de JO flottera aussi sur le stade nautique de Mantes-la-Jolie. L'équipement sportif géré par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, un des bassins d'aviron les plus réputés en France, servira de camp d'entraînement et de base arrière aux délégations étrangères. Elles pourront s'acclimater et s'entraîner pour se préparer au mieux avant les épreuves.

Créé dans les années 1970, le bassin mantais mesure 2 500 m avec 6 couloirs balisés pour les compétitions d'aviron et jusqu'à 9 pour celles de canoë-kayak en ligne, il répond aux standards des grandes compétitions. Les dizaines de championnats de France et de rendez-vous internationaux qui y ont été organisés depuis 1983 en attestent, tout comme l'organisation de stages de l'équipe de France ou de délégations étrangères.



« Le stade nautique est l'un des fleurons de nos équipements sportifs, salue Raphaël Cognet, président de GPS&O, maire de Mantes-la-Jolie. C'est une fierté qu'il soit aujourd'hui étroitement associé aux JOP Paris 2024, un événement à portée mondiale ! A l'image du Tour de France 2020, y participer, c'est à nouveau l'occasion de faire découvrir notre territoire et de renforcer son identité autour de l'excellence sportive. »

TERRE
2024
DE JEUX